

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur la demande présentée par la société NECC d'une unité de méthanisation sur Chamarandes-Choignes.

De : Adriana <vaillant.adriana@orange.fr>

Date : 02/04/2024 17:23

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Madame la préfète de Haute-Marne,

Après avoir pris connaissance du dossier de la société NECC concernant la construction d'une usine de méthanisation sur les communes de Chamarandes-Choignes, et avoir réfléchi aux enjeux de ce projet, je vous informe que **j'y suis défavorable**. **J'y suis défavorable** car il s'agit d'un projet démesuré qui n'a pas sa place dans un département qui promeut la qualité de vie et entend développer l'attrait d'un parc national.

J'y suis défavorable car habitant à Chaumont, je pense que les Chaumontais seront impacté par toutes sortes de nuisances : olfactives avec les émissions de gaz favorisées par les vents et la topographie, sonores avec la circulation d'un nombre conséquent de camions et de tracteurs.

Par ailleurs, je suis absolument opposée à la culture de céréales dans un but non alimentaire, ici 100 000 tonnes de CIVE pour fabriquer du gaz.

J'espère que vous serez attentive à mes arguments, Madame la préfète, et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Adriana Vaillant

3 Boulevard Barotte 52000 Chaumont